

Dispositif d'aide aux riverains

D.Gonzales, secrétaire général de « Ville et Aéroport », missionné

Le secrétaire général de « Ville et Aéroport » et député-maire de Villeneuve-le-Roi (94), Didier Gonzales, vient de se voir confier une mission par la Ministre de l'Ecologie et des Transports visant à « poursuivre l'amélioration d'un dispositif qui concourt au bien-être des riverains, au bon fonctionnement de la vie locale ».

En effet, malgré plusieurs avancées depuis le Grenelle de l'Environnement, le dispositif d'aide financière à l'isolation phonique des logements autour des aéroports nécessite de nouvelles améliorations.

Les résultats de cette étude pourront amener la ministre « à prendre les textes modificatifs et les dispositions éventuellement nécessaires au pilotage et au suivi » des propositions contenues dans le rapport Gonzales. Le rapport est attendu pour septembre 2011.

Les travaux d'insonorisation des logements pourraient bientôt être pris en charge à 100% et non plus à 80%. D'autres mesures sont à proposer comme la suppression de la règle d'antériorité qui interdit à certains riverains dont le logement est situé en zone de bruit d'être éligible au dispositif d'aide à l'insonorisation; le financement de l'insonorisation de l'ensemble des équipements publics, etc.

Naturellement, Ville et Aéroport collaborera à l'élaboration des propositions du rapport Gonzales visant à améliorer le dispositif d'aide à l'insonorisation.

Ville & Aéroport

19 05 2011